



59/62

Association France Palestine Solidarité 59/62

MRES – 23 rue Gosselet – 59 000 LILLE - contact@nord-palestine.org

www.nord-palestine.org facebook : AFPS 59/62 www.bdsfrance.org

EGIS RAIL, SYSTRA, ALSTOM : désengagez-vous du tramway colonial de Jérusalem !



Texte ci-dessous et pétition signée au verso seront envoyés à chacune des 3 sociétés et à leurs 3 actionnaires publics.

L'occupation de Jérusalem-Est et son « annexion » par l'état israélien violent le droit international, comme l'ont rappelé de multiples résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU (notamment n°478 de 1980 et n°2334 de 2016).

En reliant Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes implantées sur le territoire palestinien de Jérusalem Est, le « tramway de Jérusalem » est un des outils de la politique de colonisation et d'annexion israélienne, violation flagrante du Droit international.

Trois sociétés françaises, dont 2 à **capitaux publics très majoritaires**, participent à la mise en œuvre de l'extension du réseau de tramway, avec la prolongation de la 1ère ligne existante et la création de deux nouvelles lignes ayant toutes pour terminus des colonies :

- La société **EGIS RAIL**, branche du groupe EGIS, filiale à **75%** de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- La société **SYSTRA**, filiale conjointe de la SNCF et de la RATP qui détiennent chacune **42%** de son capital.
- La société **ALSTOM**, déjà acteur majeur de la première phase de construction du tramway, et qui a répondu aux appels d'offres de la seconde.

Par leur participation à ce projet, ces 3 sociétés contribuent directement au développement de la colonisation israélienne. Elles doivent se désengager de toutes leurs activités qui y participent.

